

Concours international de Fables

Emmener La Fontaine en Chine



Illustration
& écriture



Jusqu'au 7
**14 MARS
2027**

PLUS D'INFORMATIONS

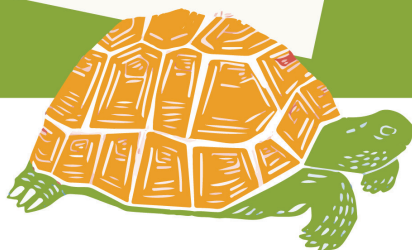
Médiathèque Jean Macé

14, rue Jean de La Fontaine

02400 Château-Thierry

Tél. 03 23 85 30 85

www.chateau-thierry.fr



RÈGLEMENT DU CONCOURS INTERNATIONAL DE FABLES, ÉCRITURE ET ILLUSTRATION

Thème de l'année 2027 : « Emmener La Fontaine en Chine »

Pour cette 12^e édition, le Concours international de fables invite les participants à « Emmener La Fontaine en Chine », en écho à l'hommage rendu par la Ville de Château-Thierry à Ba Jin, grand écrivain chinois qui séjourna dans la cité natale de Jean de La Fontaine et qui contribua à faire connaître son œuvre en Chine. Cette thématique propose de faire dialoguer deux grandes figures littéraires et d'imaginer, à travers la fable et l'illustration, un voyage entre les cultures française et chinoise.

Article 1 : La Ville de Château-Thierry en partenariat avec l'Académie Charles Cros et la Fondation La Poste organise un concours d'écriture ou d'illustration de fables avec remise de prix. Ce concours est intitulé « Concours international de Fables, illustration et écriture ». Il est ouvert jusqu'au 14 mars 2027. La participation est internationale.

Ce concours s'adresse aux publics scolaires et aux candidats libres.

Quatre catégories composent le concours d'écriture : 9-11 ans / 12-15 ans / 16-18 ans / adultes.

Cinq catégories composent le concours d'illustration : 5-8 ans / 9-11 ans / 12-15 ans / 16-18 ans / adultes.

Article 2 - MODALITÉS DE PARTICIPATION : Cette opération est gratuite, et sans engagement.

Catégorie texte : L'auteur s'engage à produire une fable originale qui s'inscrit dans la thématique. La fable doit être inédite. Une seule participation est admise par personne (même nom et mêmes coordonnées). La longueur des textes ne devra pas excéder 35 vers. Attention, les textes doivent impérativement être écrits en français. Catégorie illustration : L'auteur s'engage à produire une illustration inspirée des fables et des personnages de Jean de La Fontaine qui évoque la thématique choisie. Les participants doivent envoyer l'illustration originale sur support papier au format A3.

Participation scolaire : Dans le cadre d'une participation scolaire, seules 5 créations individuelles ou 5 créations collectives peuvent être présentées par classe.

Formulaire de participation : il doit être joint à la production. Il est disponible sur le site de la ville de Château-Thierry et sur demande à : claire.dubourg@ville-chateau-thierry.fr. Les informations doivent être lisibles et rédigées en lettres capitales. Tout formulaire incomplet ou illisible sera considéré comme nul. L'étiquette informative doit être coller au dos de chaque illustration et/ou texte

Article 3 - JURY ET REMISE DE PRIX : Le jury primera les lauréats par catégorie et par discipline, en tenant compte du respect des modalités de participation, de la qualité, de la sensibilité et de l'originalité de l'œuvre. La simplicité du contenu ne peut être un critère défavorable pour nos plus jeunes candidats. Le jury tiendra compte de la syntaxe et de l'orthographe. La cérémonie de remise des prix accueillera les lauréats à Château-Thierry le 16 mai 2027. Les dotations seront attribuées en main propre. Les lauréats ne pouvant se déplacer recevront une partie de leur lot par courrier postal.

Article 4 - LES PRIX : Les textes et illustrations seront publiés dans un recueil imprimé dont chaque lauréat se verra offrir un exemplaire. De nombreux lots culturels sont à gagner. Dans le cas d'une participation scolaire collective, un seul lot pour le groupe sera remis. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix pour une catégorie s'il estime qu'aucune illustration ou texte présenté ne répond aux critères.

Article 5 - INFORMATION DES GAGNANTS : Les participants seront en mesure de connaître le palmarès sur le site www.chateau-thierry.fr courant avril 2027.

Article 6 - UTILISATION DES INFORMATIONS : La Ville de Château-Thierry se réserve éventuellement le droit d'utiliser les informations portées sur le formulaire d'inscription ainsi que les œuvres fournies à d'autres fins que ceux de ce concours. Conformément à l'article 34 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, les candidats disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant. Ils pourront informer à tout moment la Mairie de leur souhait de ne pas voir ces informations communiquées pour les documents non encore imprimés à la date de la demande. La Ville de Château-Thierry tiendra la liste complète de tous les gagnants à disposition de toute personne intéressée jusqu'au 31/12/2027.

Article 7 - CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES : La Ville se réserve le droit d'écourter, proroger ou annuler la présente opération si les circonstances devaient l'exiger. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. Aucune illustration ou texte à caractère licencieux, pornographique, dégradant ou discriminatoire ne sera acceptée.

Article 8 - ACCEPTATION DU RÈGLEMENT : Le fait de participer à cette opération implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU CONCOURS

Les illustrations et textes, exclusivement au format papier ou numérique sont à envoyer avant le 14 mars 2027 par mail : claire.dubourg@ville-chateau-thierry.fr ou par courrier adressé à la Médiathèque Jean Macé - 14 Rue Jean de La Fontaine - 02400 Château-Thierry. Ils peuvent également être déposés à l'accueil de la Médiathèque Jean Macé.

Informations à compléter en lettres capitales

Catégories : ☐ 5-8 ans ☐ 9-11 ans ☐ 12-15 ans ☐ 16-18 ans ☐ adultes

(Attention, la catégorie 5-8 ans n'existe pas pour le concours d'écriture)

Préciser le titre de votre fable :

Civilité : ☐ M ☐ Mme

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

Code postal : Ville :

Mail :

Téléphone (obligatoire) :

Si participation scolaire :

Nom de la structure scolaire :

Nom du professeur référent et de sa classe :

Étiquette à découper et coller au dos du
texte ou de l'illustration papier

Nom :
Prénom :
Ville :
École :
Ville :
Âge :

